ÉTÉ 2017

Mairie Info

Millery
RHONE

Bel été à tous !

Crédit photo : Isabelle DELORME

http://www.mairie-millery.fr

• VIE MUNICIPALE • VIE SCOLAIRE • VIE INTERCOMMUNALE • VIE ASSOCIATIVE • AGENDA

Édito

Nous venons de vivre une période électorale mouvementée, souhaitons que les années à venir se construisent dans le respect des différences et des croyances, pour que notre pays puisse créer l'unité, la confiance, la stabilité et l'envie d'entreprendre.

A Millery, notre participation a été supérieure à la moyenne nationale avec 84,73 % de votants au premier tour et 82,35 % au deuxième tour des présidentielles (contre 77,77 % et 74,60%. au niveau national).
Je tiens à remercier tous les nouveaux assesseurs qui sont venus renforcer les élus et les agents municipaux pour la tenue des bureaux de vote. Leurs témoignages dans notre rubrique « Démarche citoyenne » montrent la responsabilité de leur engagement et leur attachement à défendre les fondements du suffrage universel.
J'ai été moi-même particulièrement honorée par le geste de ce nouvel arrivant sur la commune qui m'a montré sa confiance en me donnant sa procuration. Très bel exemple de civisme et d'attachement à la démocratie.

Durant le week-end de la Pentecôte, une délégation de Millerotes et de Millerots s'est rendue à Bliesbruck, village lorrain avec lequel nous avons tissé des liens très forts d'entraide et d'amitié depuis 70 ans. C'est en 1946 que des habitants de Millery sont allés apporter leur concours à la reconstruction de ce village détruit à plus de 90 % par la guerre.
Depuis, ces liens d'amitié et de fraternité n'ont cessé de se renforcer entre les différentes municipalités et les familles. Un très grand merci à ces familles qui nous ont montré le sens réel de ce qu'était le désintéressement et l'intérêt public.
Deux notions qui dans la période actuelle, pourraient être méditées et, surtout, nous encourager à les prendre en exemple.

Je souhaite à toutes les Millerotes et tous les Millerots un très bel été !

Françoise Gauquelin, Maire de Millery

A noter !

Festivités de juillet :

Jeudi 13 : tous à la guinguette !
à partir de 18h30, au Club bouliste pour une soirée dansante et conviviale (en cas de pluie, repli à la salle des fêtes)

Le vendredi 14 juillet à 11h dans la cour de l'Espace Ninon Vallin :
Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à participer à la cérémonie traditionnelle. Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la manifestation. **Le même jour à 14h, un concours de boules** aura lieu au Club bouliste. Les challenges de la Municipalité, Saint Vincent et Henri Bajard seront remis en compétition.

Forum des associations 15ième édition
samedi 9 septembre 2017 (9h/13h) salle polyvalente
Accueil des nouveaux arrivants à 11h

SOMMAIRE PAGE

2 Vie Municipale
10 Vie Scolaire
12 Vie intercommunale
15 Vie associative
18 Témoignage citoyen
19 Tribune Libre
20 A noter / Agenda

A noter :
prochaine parution
Mairie-Info automne 2017.
Merci d'envoyer les articles et photos au service communication :
com@mairie-millery.fr
avant le 31 juillet 2017

Si vous n'avez pas reçu le dernier numéro du Mairie-Info, vous pouvez le télécharger directement sur le site de la mairie :
http://www.mairie-millery.fr/-Mairie-info-.html

Inauguration à Mil'Fleurs

Le 13 mai 2017, en présence de Mme Simian, Conseillère Départementale, du Président de la CCVG, et d'élus des communes voisines, Mme Gauquelin a inauguré deux nouvelles salles de classes équipées de tableaux interactifs, des sanitaires entièrement rénovés et mis aux normes d'accessibilité et un préau complémentaire.

Ce projet était important, car depuis 2012, l'école fonctionnait avec un préfabriqué, des sanitaires peu adaptés et un manque de place pour le péri-scolaire.
Malgré les contraintes budgétaires fortes, cet équipement est le premier à voir le jour avant que les chantiers de reconstruction de l'école maternelle et de l'extension du restaurant scolaire prévus pour la rentrée 2018-2019 soient lancés.
L'étude de programmation lancée en 2015 pour recenser les besoins d'évolution en équipements publics au regard de la progression de la population, évaluait un besoin de deux classes supplémentaires pour les 15 à 20 prochaines années pour l'école élémentaire.
La conception des locaux de cette école a poursuivi des objectifs précis, ceux du parti pris architectural innovant et de l'insertion dans le site, avec la part belle réservée à l'éclairage naturel et au choix des matériaux adaptés aux nouvelles exigences d'environnement, d'économie d'entretien et de fonctionnement.

Ce chantier extrêmement bien mené par le cabinet **2:am architecture,** les services techniques de la mairie et les adjoints impliqués, a duré 9 mois de juillet 2016 à avril 2017. Les élèves des deux classes de Mme Marsaud (CE2-CE1) et de Mme Garel (CM1) ont pu occuper les lieux dès le 5 avril après avoir fait eux-mêmes le déménagement du mobilier accompagnés des services techniques.

Un grand merci à toute l'équipe enseignante qui a su s'adapter pendant la durée des travaux et a fait preuve de compréhension et de patience, au président et aux adhérents du club bouliste qui ont permis par des échanges de terrains la réalisation du projet et à M. Menand, propriétaire riverain pour la cession gratuite d'une parcelle de terrain permettant aux enfants de l'école élémentaire, de cheminer avec beaucoup plus de sécurité pour aller au restaurant scolaire...

Quelques chiffres…

Montant total des travaux (extension et sanitaires) : 444.250 euros HT

Subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 122.000 euros.

Surface bâtie : 204 m².

Crédits Photos : © Agnès BUGNET

Abri vélo

Une des premières demandes des enfants du conseil municipal des enfants était de couvrir le garage à vélo de l'école Mil'fleurs.

Les enfants ont mené le projet, ils ont eu un budget de 2000 €, ils ont étudié la mise en place d'un abri pour le garage à vélo avec l'aide de Guillaume Gros, directeur des services techniques de la mairie et l'ont choisi. Cet abri a été installé pendant les vacances de février.
Le mardi 28 mars, Madame Gauquelin, entourée des enfants élus du conseil municipal, de l'équipe enseignante et de tous les enfants de l'école Mil'Fleurs a officiellement inauguré cet abri.
A l'issue de la cérémonie, chaque enfant est reparti avec un petit morceau du ruban tricolore.
Cette construction apporte un plus très intéressant tant au niveau de l'école que des valeurs écologiques qu'elle véhicule : la valorisation des transports doux. Les élèves sont contents et fiers de venir à l'école en vélo et de pouvoir le garer à l'abri.

Crédit Photo : © Mairie

Le moment tant attendu par les enfants : couper le ruban

Budget

Budget 2017
voté le 30 mars
5.5 M euros

Sect
fonctio

Se
d'inves

Section de fonctionnement :

La partie fonctionnement est dans la continuité de celle des années précédentes. Elle concerne les dépenses courantes telles que les salaires et charges, les subventions aux associations, les participations aux syndicats intercommunaux (gestion de l'eau, assainissement collectif, ordures ménagères,...), l'électricité, l'eau, le gaz et tout ce qui permet l'entretien courant de l'espace public.

Les dépenses de fonctionnement restent au même niveau que les années précédentes. Nous sommes toujours très vigilants sur les deux postes les plus importants : les dépenses de personnel (pour 1,4 M€) et les charges à caractère général (pour un peu moins de 700 k€).
Le total de notre budget de fonctionnement est sensiblement inférieur à la moyenne nationale. En ce qui concerne nos ratios, ils sont tout à fait conformes à ceux des autres communes de notre taille.
Les subventions aux associations (10 % de nos dépenses réelles) sont conséquentes ; notre volonté est de soutenir le tissu associatif local, vecteur de lien social et du bien vivre ensemble.
D'autant plus que la crèche, l'accueil de loisirs, l'école de musique,... sont gérés par des associations de parents bénévoles. Il en va de même pour les clubs sportifs. En tout, ce sont plus de trente associations qui sont subventionnées. A noter que pour un certain nombre d'entre elles, nous fonctionnons en intercommunalité.

Les recettes sont essentiellement locales. Les taxes foncières et d'habitation représentent 44% de nos ressources. En prenant en compte les dotations de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG), ce chiffre monte à 80 %. Le reste provient de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État.

Comme beaucoup de collectivités locales, nous subissons les baisses des dotations et les augmentations de dépenses imposées par l'État :

- **Le Fond de Péréquation Inter Communal** (FPIC) alimenté par les communes dont le pouvoir fiscal par habitant est important pour aider celles qui ont moins de moyens.

  Jusqu'en 2016, la CCVG prenait en charge la totalité du FPIC pour les cinq communes. En 2017, la CCVG n'en prend plus que 50% et plus rien en 2018. Pour Millery, la dépense est de 87 k€ pour 2017 et 174 k€ pour 2018. Cette somme est réactualisée chaque année.

- **Le prélèvement pour déficit de logements sociaux** (Loi SRU) passe de 75 k€ en 2016 à 95 k€ en 2017.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement,** versée par l'État, continue sa baisse. Elle sera de 163 k€ en 2017 contre 203 k€ en 2016.

La légère hausse de la fiscalité (+2 % soit à peu près 27 k€), pour anticiper les gros chantiers, est loin de compenser cet effet ciseau.
Cela impacte notre capacité d'autofinancement, excédent que la commune dégage de sa section de fonctionnement au fil des exercices pour alimenter la section investissement. Notre volonté est de continuer une bonne gestion de notre patrimoine communal.

ion de
nnement

3.6 M euros

ction
tissement

1,9 M euros

Section d'investissement :

Le montant des investissements pour 2017 est de 1 889 461 €.
Le montant de ces investissements ne nécessitera pas d'emprunts nouveaux ce qui ne sera pas le cas lorsque nous commencerons les travaux de reconstruction de l'école maternelle et d'extension du restaurant scolaire prévus en 2018.

Mise en accessibilité ERP

90 000 €

Mise aux normes des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite

Remboursement d'emprunts :

165 800 €

En plus des intérêts de 26 000 €

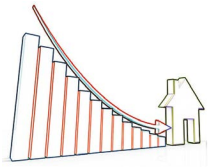

Eclairage public :

113 616 €

Passage à l'éclairage LED
Éclairage stade de la Freydière
Mise aux normes de salles communales

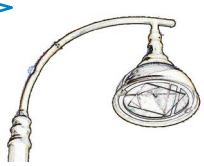

Acquisitions de terrains :

131 518 €

Pour aménagements divers : logements et autres

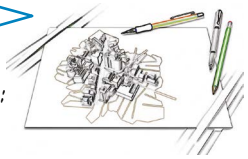

Dépenses imprévues :

100 000 €

Achats matériels et logiciels :

105 689 €

Nouveau camion + remorque pour les espaces verts / voirie
Ordinateurs et mise à jour du serveur de la Mairie
Caméra de vidéo-protection
Matériels divers

Écoles :

930 214 €

Élémentaire :
Achèvement des travaux de l'extension et de la réfection complète des sanitaires
Mise en place des tableaux blancs interactifs
Rénovation du réseau informatique
Maternelle
Maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de l'école maternelle

Travaux :

235 901 €

Réfection de 2 courts de tennis en gazon synthétique
Réalisation de parkings
Travaux divers sur les bâtiments

Études :

121 723 €

Fin des études de programmation et de centralité

*Tous les chiffres sur le budget sont disponibles sur le site du gouvernement : **http://www.collectivites-locales.gouv.fr/**, « Comptes individuels des collectivités », choisir le « Rhône » dans « Communes et regroupements », la recherche se fait ensuite par l'initiale de la commune.*

Crédits Photos : © Fotolia

Plan canicule

Crédit Photo : © FOTOLIA

Rappel prochain repas bleu :
jeudi 29 juin, à 12h, à la salle des fêtes

En cas de canicule, préservez votre santé et celle des personnes fragiles qui vous entourent.

En période de forte chaleur, la vigilance de tous s'impose. Si vous avez connaissance, soit dans votre entourage, soit dans votre voisinage, d'une personne qui vous semble isolée et vulnérable face aux dangers de la canicule, n'hésitez pas à contacter la mairie afin de la signaler le plus rapidement possible.

Canicule info service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Enquête Mutuelle

Dans une logique d'amélioration de l'accès aux soins et de solidarité, les communes de Brignais, Chaponost, Millery et Vourles souhaitent négocier un contrat de couverture santé groupé.

Que vous soyez un étudiant, une famille, une personne seule, un couple âgé, une famille monoparentale, la négociation d'une couverture santé complémentaire à l'échelle intercommunale peut être intéressante pour vous. Afin d'obtenir les tarifs les plus attractifs possibles avec le maximum de prestations, la participation du plus grand nombre est essentielle. Chacun y gagnera si nous nous mobilisons. Nous vous remercions de prendre quelques minutes de votre temps pour remplir ce questionnaire qui va nous permettre de bâtir un cahier des charges répondant aux aspirations du plus grand nombre.

Avez-vous actuellement une couverture santé complémentaire ?
☐une mutuelle santé
☐une mutuelle santé par votre employeur
☐la couverture maladie universelle complémentaire (CMU – C) ?
☐l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS)
☐je n'ai pas de complémentaire santé
Si vous n'avez pas de couverture santé complémentaire, pouvez-vous nous expliquer les raisons ?
☐tarif trop élevé
☐prestations insuffisantes
☐méconnaissance de l'intérêt d'une mutuelle complémentaire
☐autres
(précisez) :.....
.....

Dans votre foyer, qui est assuré par cette prestation ?
Nombre d'adultes :..... Age(s) :.....
Nombre d'enfants :..... Age(s) :.....

Avez-vous actuellement une couverture santé complémentaire ?

Optique	☐ OUI	☐ NON
Dentaire	☐ OUI	☐ NON
Auditif	☐ OUI	☐ NON
Hospitalisation	☐ OUI	☐ NON
Médecine douce	☐ OUI	☐ NON
Autres	☐ OUI	☐ NON

Précisez :.....
.....
.....
.....
.....

Quel est le coût mensuel de vos (vos) mutuelles (s) santés ?
☐ moins de 25 €
☐ entre 25 et 50 €
☐ entre 51 et 75 €
☐ entre 76 et 100 €
☐ entre 101 et 150 €
☐ entre 151 et 200 €
☐ plus de 200 €

Si la commune de Millery négocie des contrats avantageux avec une mutuelle, seriez-vous intéressé (e) :
☐ OUI ☐ NON

Vos coordonnées (*facultatif*) si vous souhaitez que nous puissions vous recontacter
Nom :.....
.....
Prénom :.....
.....
Adresse :.....
.....
Courriel :.....
.....
Tél. :.....
.....

Les informations recueillies sont confidentielles. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre de l'étude préparatoire à la mise en œuvre d'une mutuelle négociée.
Pour toute question, vous pouvez joindre le service Solidarité et Affaires Sociales au 04 78 46 18 48.

Nous vous remercions de déposer ce questionnaire en Mairie ou de le renvoyer par courrier à :
Mairie - 3, avenue Saint-Jean 69390 MILLERY
ou par courriel à rh@mairie-millery.fr
avant le 9 juillet 2017.

Ce formulaire est disponible en mairie et sur le site www.marie-millery.fr

La Mission Locale Rhône Sud (MIFIVA) pour les jeunes

Accueil, information, orientation, accompagnement, la Mission Locale aide à l'insertion sociale et professionnelle, des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La Mission Locale exerce une mission de Service Public de proximité partagée avec l'État, La Région, les Collectivités Territoriales et Locales. Ses priorités d'action portent notamment sur la mise en œuvre des contrats aidés, comme les emplois d'avenir, la promotion de l'apprentissage et l'accès à la formation. Elle intervient sur 20 communes du Sud du Département du Rhône.
La Mission Locale accueille chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés et propose un accompagnement personnalisé pour :

- Définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation,
- Établir son projet de formation et l'accomplir,
- Accéder à l'emploi et s'y maintenir,
- Trouver des réponses aux questions de la vie quotidienne : accès au logement, à la santé, à la mobilité...

Une Mission Coordonnée avec les acteurs du territoire :

Développer l'accès à l'emploi des jeunes :

Une chargée de relations entreprises développe et entretien un réseau d'entreprises partenaires susceptibles de recruter des jeunes.
Elle prospecte et conseille l'entreprise, lui propose des mesures adaptées (alternance, contrats aidés, etc...) et la collaboration à des actions de recrutement.
A travers ces réseaux, il s'agit aussi de constituer une veille sur les besoins actuels et futurs du territoire.

La Garantie Jeunes :

Depuis septembre 2016, la Mission Locale Rhône Sud MIFIVA propose la « Garantie Jeunes », impulsée et financée par l'État, elle permet aux 18/25 ans d'accéder à un dispositif novateur d'insertion professionnelle.

Pour les jeunes en recherche d'emploi motivés et rencontrant des difficultés financières, le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social a mis en place la Garantie Jeunes. Cette action vise à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans souhaitant s'installer de façon autonome dans la vie active en leur permettant notamment d'acquérir de l'expérience en entreprise. Impulsée et financée par l'État, cofinancée par l'Union européenne, la Garantie Jeunes est mise en œuvre par la Mission Locale Rhône Sud.

La Garantie Jeunes, c'est :

- *un contrat réciproque d'engagement d'un an entre le jeune et la Mission Locale.*
- *un parcours d'accompagnement collectif et individuel intensif, avec une présence quotidienne le premier mois.*
- *une allocation forfaitaire mensuelle d'un montant de 461,72€ maximum pour sécuriser le quotidien (transports, logement, téléphone, etc.)*
- *une démarche personnalisée fondée sur le principe de « l'emploi d'abord » et la mise en situations professionnelles.*

Garantie Jeunes

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'Europe s'engage pour l'emploi des jeunes avec le Fonds Social Européen

Quelques chiffres :
- La Mission Locale c'est 1798 jeunes accueillis,
- 467 jeunes entrés en formation,
- 486 jeunes ayant trouvé un emploi,
- 150 entreprises partenaires

Crédit photo : Fotolia

La Mission Locale vous propose aussi ses ateliers collectifs :

Ateliers CV, lettres de motivation tous les mardis matins
Atelier numérique de recherche d'emploi en libre accès tous les jeudis après-midi

En 2016, la Mission Locale a accompagné 21 jeunes Millerots : 7 d'entre eux ont trouvé un emploi dont 1 en CDI, 4 en CDD et 2 en emplois aidés. 5 ont bénéficié d'une formation dans le cadre du plan Régional pour se qualifier, préparer un concours, acquérir un diplôme...

Pour plus d'information :
Mission Locale Rhône Sud -
6 rue Jacques Prévert – 69700 GIVORS
Tél. : . 04 72 24 20 12
Courriel : mifiva.siege@mifiva.com

Horaires d'ouvertures :
Accueil sur rendez-vous :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Accueil sans rendez-vous :
Tous les mardi - mercredi et jeudi de 13h30 à 17h.

Rencontre bénévolat

Première « rencontres échanges autour du bénévolat » le 28 mars

Une première soirée du bénévolat originale, organisée sous la forme d'un speed dating. Les habitants étaient invités à échanger avec une association de Millery pendant 5 mn à chaque son de cloche.
13 associations ont joué le jeu !
La mairie a eu l'idée de mettre en place un vivier de bénévoles ponctuels. Des rencontres positives avec de nombreux échanges, des coordonnées enregistrées. Une soirée sympathique à renouveler en 2018 !

N'hésitez pas à envoyer un mail à *enfance-culture@mairie-millery.fr* si vous souhaitez donner quelques heures de votre temps !

Crédit Photo : © Monique BRET-VITOZ

Week-end culturel

« La création artistique dans ce qu'elle comprend de merveilleux, de rêve, d'inspiration, de sérénité est une source permanente d'apaisement, d'équilibre et de ressourcement ». Françoise Gauquelin

La nouvelle commission extra-municipale Mill'Animation a lancé avec succès le premier week-end culturel « Le Sentier des arts », qui a enthousiasmé artistes et visiteurs. Les pompiers étaient à l'honneur, avec la belle exposition organisée par Patrimoine et Traditions de Millery et Charly Patrimoine.

Les animations proposées par les pompiers, ont eu un franc succès. Les visiteurs ont aussi apprécié les reliures et restauration de livres, chez Florine, poésie et musique avec Isabelle et Denis, les peintures chez Michèle, Xavier et Jean-Pierre, avec les livres anciens chez Daniel, l'atelier de tissage ainsi que les poteries d'Estelle à Thaléïa.

Rendez-vous l'année prochaine !

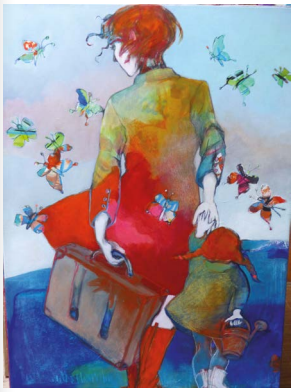

Crédits Photos : © Agnès BUGNET

http://www.mairie-millery.fr/Week-end-culturel-2017.html

Week-end Bliesbruck

Depuis 1946, les habitants de Millery et Bliesbruk confortent les liens d'amitié tissés entre les familles.

Une histoire de solidarité de plus de 70 années...
Après la seconde guerre mondiale, le village de Bliesbruck (Pont sur la Blies) dans le département de La Moselle, à 10 km de Sarreguemines, se retrouve détruit à 95 %.
La Commune de Millery, sous l'impulsion de France Résistance, décide de venir en aide aux habitants sinistrés.
Depuis des échanges réguliers ont lieu entre les deux communes.
En ce week-end de Pentecôte c'est une délégation de Millery qui s'est rendue à Bliesbruck.
L'amitié était bien au rendez-vous pour cette 18e rencontre. Convivialité, générosité, bonne humeur, tout était réuni pour ce week-end d'exception !
Rendez-vous en 2019 à Millery !

« Nous avons le devoir de transmettre aux plus jeunes ce que nos prédécesseurs ont initié. »

Pont de Bliesbruck

Crédits Photos : © Agnès BUGNET, Monique BRET-VITOZ, Olivier WEISSEND

Vous pouvez retrouver l'ensemble des photos prises ce week-end, sur le site internet de la Mairie : http://www.mairie-millery.fr/-Parrainage-et-Jumelage-.html et sur le site de la Mairie de Bliesbruck : http://www.bliesbruck.fr/index.php

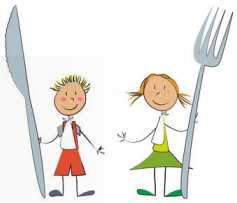

RESTAURANT SCOLAIRE

La société Newrest-Coralys est en charge de la préparation des repas du restaurant scolaire. Elle veille à la qualité et à l'équilibre des repas servis aux enfants.

Elle organise une matinée portes-ouvertes au restaurant lors du forum des associations le 9 septembre de 9h à 13h

Trail École Vivante

2ème édition des Mill'vignes Rando et course d'obstacles : Un événement réussi !

7h, sur le stade, la brume se lève sur la campagne millerote, l'équipe de l'École Vivante est au complet, sourire aux lèvres, soleil radieux, prévisions au beau fixe pour cette journée, les chemins ont bien séché suite à la pluie des jours précédents (les « baliseurs » de la rando s'en souviendront longtemps).

8h, c'est parti ! Les premiers randonneurs sont déjà là, enchantés de découvrir un parcours qu'ils ne connaissent pas.

Au total, ils seront plus de **400** à parcourir les chemins à travers les vignes, la forêt et le plateau de Montagny. Malgré la fin de parcours un peu boueuse et quelques kilomètres dans les jambes, tous ont le sourire au retour et, surtout, l'envie de revenir l'an prochain !

Et la journée n'est pas finie, 14h ça sent les crêpes, les enfants sont dans les starts, l'équipe de BarjoXtrem les attend !

C'est le départ de la course d'obstacles parents-enfants ! Pendant plus de 3h, ils vont ramper, sauter, courir, réfléchir, s'arrêter, manger une crêpe et repartir… toujours sous le soleil !

Grâce à la contribution des parents bénévoles, sponsors, propriétaires de chemins privés et de la mairie, cette belle journée du 14 mai 2017 a rapporté environ 2500 euros, qui serviront à financer les sorties et projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire publiques.

L'équipe de l'école vivante vous donne rendez-vous l'année prochaine !

Crédits Photos : © Pierre Olivier VITTET

École Saint-Vincent

L'art s'invite à l'école Saint-Vincent.

Depuis le début de l'année, tous les enfants de l'école ont été sensibilisés à l'art à travers le temps, par notre emploi civique Andoni.

Pour concrétiser ces apprentissages, Andoni leur a proposé de réaliser une grande fresque sur le mur du pré de l'école. Fresque qui retrace chronologiquement l'histoire de l'art. Tous les dessins ont été faits par les enfants et chaque dessin est réalisé à la manière de l'impressionnisme, du cubisme, de l'art rupestre… De la maternelle au CM2, tous les enfants auront eux aussi laissé une trace dans l'histoire de l'art de l'école Saint-Vincent !

L'objectif étant de sensibiliser les enfants à une forme d'expression et à des artistes. Depuis le portail de l'entrée de l'école, vous pourrez voir le travail accompli par nos artistes !

Lire, lire, lire…

L'école accueille de nouveau le Festival du Livre du 16 au 23 mai. Romans, BD, mangas, documentaires... tous les genres sont représentés pour tous les âges.

Toutes les ventes réalisées serviront à payer des abonnements de revues pour les classes.

Lire : le plus beau moyen d'évasion !

Les grands-parents à l'école !

Parce que l'école Saint-Vincent c'est une histoire qui se vit en famille, l'école a invité tous les grands-parents des enfants de l'école le lundi 22 mai après-midi à passer un moment convivial autour de jeux : pétanque, origami, nain jaune, mémory sur la catéchèse…

Ce sont les grands-parents qui ont animé les jeux pour le plus grand bonheur des petits !

Fête de l'école : samedi 1 juillet

Une artiste à l'oeuvre

Crédit Photo : © Maëlle MONOD

http://www.mairie-millery.fr/Ecole-privee-Saint-Vincent.html

Contact : Maëlle MONOD,
Directrice de l'école Saint-Vincent Tél. 04 78 46 13 96

École Mil'Fleurs

Restitution projet « Petits architectes et bâtisseurs en herbe »

L'année 2016-2017 a été placée sous le signe de la construction à l'école Mil'Fleurs avec la construction de deux nouvelles classes et l'implication des élèves autour du projet « Petits architectes et bâtisseurs en herbe ».

Dans le cadre de la valorisation de leur projet, le vendredi 14 avril, tous les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont participé l'après-midi à un échange de connaissances à partir d'ateliers créés dans chacune des classes.

Ils ont donc été tour à tour « vendeurs » puis « acheteurs ».

Ces échanges inter-classes se sont poursuivis par une présentation ouverte aux parents et aux futurs élèves de CP jusqu'à 17h, au cours de laquelle les visiteurs ont pu également découvrir les deux nouvelles classes de l'école.

Ce fut une belle après-midi ensoleillée où chacun a pu tester ses connaissances autour des espaces, des formes, des volumes, des matériaux, des métiers et des outils de la construction.

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement tous les partenaires qui lui ont apporté son soutien : le CAUE Rhône Métropole, l'association Oïkos, la commune de Millery, la fondation du BTP, la société 2 :am architecture, les associations Patrimoine et Traditions, FERS, le SMIRIL et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Nous vous donnons rendez-vous à la fête des enfants en lien avec l'association École Vivante qui aura leu le samedi 24 juin.

Contact : Madame Flore LANDY, Directrice de l'école
Tél. : 04 78 46 31 11 - Courriel : ce.0692777u@ac-lyon.fr

Fête de l'école : samedi 24 juin

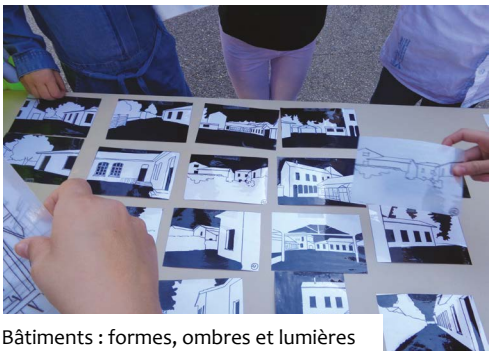

Bâtiments : formes, ombres et lumières

Constructions géométriques avec des journaux

Crédits Photos : © Flore LANDY

École maternelle

L'eau, projet de toute une année à l'école maternelle

Le jour des vacances d'avril, nous avons terminé cette quatrième période par un moment festif en organisant le carnaval des écoles publiques de Millery sur le thème de l'eau. Dans un premier temps, nous avons rejoint les élèves de l'école Mil'Fleurs dans la salle polyvalente du village.

La chorale de la maternelle a interprété plusieurs chants et présenté des danses et interventions musicales toujours sur le thème de l'eau.

Ensuite, le cortège s'est dirigé à travers les rues du village pour rejoindre l'école élémentaire.

Activité jardinage

C'est dans la cour de l'école Mil'Fleurs qu'a été brûlé, sous bonne surveillance des sapeurs pompiers de Millery, notre bonhomme carnaval. Ces moments festifs de partage permettent de renforcer les liens entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

Nous remercions l'ensemble des parents d'élèves qui nous ont aidés à encadrer les enfants lors de cette matinée.

Au cours de cette dernière période de l'année scolaire, nos élèves vont poursuivre leur travail sur le thème de l'eau notamment en se rendant sur les bords du Rhône. Il s'agit également par le biais de ces animations d'aider nos élèves à devenir de futurs éco-citoyens.

Nos élèves ont également débuté le potager de l'école en espérant récolter tomates cerise, radis, pommes de terre avant les grandes vacances. Nous avons pu pour cela bénéficier de l'aide de Monsieur Renard, grand-père de l'un de nos élèves.

Nous le remercions pour son implication à nos côtés dans ce projet.

Nous allons également préparer activement notre spectacle de fin d'année. Cette représentation sera l'occasion de présenter une partie du travail réalisé cette année sur le thème de l'eau.

Si vous souhaitez des renseignements sur notre école, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et vous présenter notre structure.

Rencontre maternelle élémentaire à l'occasion du carnaval

Contact : Mme DORNBERGER,
Directrice de l'école : Tél. 04 78 46 31 06
Courriel : ce.0692778v@ac-lyon.fr

Crédits Photos : © Barbara DORNBERGER

Nouveaux horaires à l'école maternelle à partir de la rentrée 2017 /2018 :
le matin : 8h25 à 11h25
l'après-midi : 13h10 à 15h25

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

LOGEMENT

« RÉPONDRE AUX BESOINS DE TOUS LES HABITANTS »

La Communauté de Communes de la Vallée du Garon a adopté fin février, son second Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021.

Objectif : *approfondir l'action engagée pour faire face aux déséquilibres persistants en matière d'offre de logement sur le territoire.*

Les lois portant « *Engagement national pour le logement* » de 2006, et de « *Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion* » de 2009 ont rendu obligatoire l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat au niveau des communautés de communes de plus de 30 000 habitants.

Document stratégique de programmation, le PLH inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat sur un territoire, notamment les actions en faveur de la construction de logements locatifs conventionnés, qu'ils soient gérés par des bailleurs sociaux ou par des propriétaires privés, de la réhabilitation du parc existant, du développement de l'offre abordable en accession, ou encore de l'accompagnement des besoins spécifiques (jeunes, personnes âgées…).
Le PLH se doit également de répondre aux demandes en matière d'hébergement, de renouvellement urbain ou de mixité sociale.
En ce sens, il intègre les objectifs fixés par le Scot[1] et l'obligation des 25% de logement social issue de la loi SRU[2].

Un outil au service des communes

« *L'élaboration du PLH associe l'ensemble des partenaires du monde du logement et les 5 communes de la CCVG. C'est un travail important que nous avons voulu conduire dans le respect de l'identité urbaine de nos villes et villages. Il est le fruit de négociations étroites avec les représentants de l'État* », indique Françoise Gauquelin, Maire de Millery et vice-présidente de la CCVG en charge de l'aménagement de l'espace communautaire.

Françoise GAUQUELIN, Maire de Millery et vice-présidente de la CCVG en charge de l'aménagement de l'espace communautaire.

« *Plus qu'un document cadre, le PLH est une démarche et un outil au service des communes pour réfléchir et mettre en oeuvre une mixité harmonieuse. Le but est d'aller vers une offre de logement suffisante, diversifiée et équilibrée, qui réponde aux besoins de tous les habitants et favorise les parcours résidentiels* », précise-t-elle.

Des objectifs en mixité renforcés

Adopté le 7 février 2017, le second PLH de la CCVG prévoit ainsi, sur les 5 communes confondues, la construction de 1 410 logements supplémentaires sur la période fin 2016 à fin 2021, dont 38% de logements locatifs sociaux (soit 536 logements). Ce nouveau programme approfondi la politique en matière d'habitat, avec des objectifs en mixité sociale renforcés : là où le PLH1 ambitionnait la création de 3 logements sociaux pour 10 logements créés, le PLH2 augmente ce ratio à 4 pour 10.
« *Pour autant, la loi « Egalité et citoyenneté » adoptée le 27 janvier 2017 pourrait nous amener, à moyen terme, à devoir revoir les objectifs à la hausse que nous avons négociés avec l'État et arrêtés le 7 février dernier* », *anticipe Mme Gauquelin.*

Un investissement de 2.735 M€ pour la CCVG

Aides à la construction de logements locatifs sociaux, soutien à la production de logement en accession abordable, aides pour l'amélioration énergétique ou l'adaptation des logements existants, soutien à l'ORU des Pérouses (aides financières aux démolitions) et aux opérations exemplaires… Au total, sur les 6 prochaines années, ce sont 2.735 M€ que la Communauté de communes de la vallée du Garon s'est engagée à investir dans les actions en faveur de l'habitat sur son territoire.

1) Schéma de cohérence territoriale. Élaboré au niveau des 5 communautés de communes de l'Ouest lyonnais, il fixe des objectifs aux communes notamment en terme de croissance démographique et de construction de logements.

2) Loi Solidarité et renouvellement urbain, du 13 décembre 2000.

Crédit Photo : © CCVG

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

PLH 2 : LES AIDES AUX PARTICULIERS

La CCVG peut apporter une aide financière directe aux ménages (sous conditions de ressources) dans leur projet de logement.
4000 euros pour l'acquisition d'un premier logement (primo-accession). Jusqu'à 2500 euros de participation aux travaux d'amélioration d'un logement (amélioration énergétique, lutte contre l'insalubrité, adaptation au handicap).

Plus d'information : www.ccvalleedugaron.com / rubrique « Logement »
ou par courriel : c.bourrat@cc-valleedugaron.fr

Programme PLH1 à Chaponost

PLH 1 : OBJECTIFS REMPLIS

A travers son premier Programme Local de l'Habitat, la CCVG a pleinement rempli les objectifs qu'elle s'était fixée sur la période 2009-2015. Cette politique ambitieuse (2,8 M€ investis) au service des habitants a porté ses fruits, avec :

- 1 900 logements commencés,
- 683 logements sociaux financés par l'État,
- 120 ménages primo-accédant soutenus dans leur parcours résidentiel.
- Une trentaine de ménages accompagnés pour des travaux de réhabilitation énergétique ou d'adaptation de leur logement.

Notez qu'en 2016, année de transition entre PLH1 et PLH2, 68 logements locatifs sociaux supplémentaires ont été financés par l'État sur la CCVG, portant le cumul des logements sociaux engagés à 751 en 7 ans.

+ d'infos :
www.ccvalleedugaron.com / rubrique « Logement »

Crédits Photos de la page : © CCVG

LE SAVIEZ-VOUS ?

Accéder au logement social : c'est possible pour 1 ménage sur 3

Il existe 3 types de conventionnement de logements locatifs sociaux (PLS, PLUS, PLAI), qui conditionnent un type de financement pour le bailleur social, des niveaux de loyers et des plafonds de ressources pour les ménages à la date de la signature du bail.
Sur le territoire de la CCVG, on estime que plus d'un tiers des ménages sont éligibles au logement social.

Renseignez-vous auprès de votre CCAS en mairie ou sur le site dédié www.demande-logement-social.gouv.fr

Programme immobilier rue du 19 mars 1962 à Millery, comprenant 12 logements locatifs sociaux gérés par l'Opac du Rhône, financés dans le cadre du PLH

PARC DE ROCHILLY

C'est ouvert, mettez-vous au vert !
Sur plus de 17 000 m2, le magnifique espace boisé classé de Rochilly a ouvert ses portes au public le 15 mai 2017. **Un écrin de verdure accessible à tous, à quelques pas de l'AquaGaron.**

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

La CCVG partenaire de la première édition du salon Planète Appro

Véritable carrefour régional et national entre les producteurs et les professionnels de l'agro-alimentaire, le salon Planète Appro se tenait **les 2 et 3 avril au Carreau des producteurs du Marché de Gros de Lyon-Corbas.**

Faciliter les échanges entre les agricultrices et agriculteurs et les professionnels de l'alimentation, trouver des solutions concrètes aux problématiques et aux projets ou encore saisir des idées de valorisation figuraient parmi les objectifs de ce rendez-vous proposé par la Chambre d'agriculture.

A travers son **Village des initiatives territoriales**, l'événement a également permis de valoriser les savoir-faire et les initiatives des collectivités locales liées aux circuits alimentaires de proximité.

C'est dans ce cadre que **Françoise Gauquelin,** vice-présidente en charge de l'aménagement de l'espace, de l'environnement et de l'agriculture, **et Jean-Louis Imbert,** président de la CCVG, ont notamment pu présenter **le projet de cuvage collectif et de ferme intercommunale** développé dans le cadre du plan agriculture 2030.

Crédit Photo : © CCVG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DU GARON
PARC D'ACTIVITÉS DE SACUNY
262, RUE BARTHÉLEMY THIMONNIER
69530 BRIGNAIS Tél : 04 72 31 78 72
www.ccvalleedugaron.fr
contact@cc-valleedugaron.fr

SITOM

TEOM : Des taux ajustés au coût du service rendu sur chaque commune

Le Conseil communautaire a adopté le 11 avril, les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2017.
Pour la première fois cette année, ces taux sont ajustés commune par commune, proportionnellement au coût du service rendu (micro-bennes pour collecte des impasses, silos enterrés...) et en fonction de l'évolution du nombre d'habitants et des bases fiscales qui varient sur chacune d'entre elles.
« Les méthodes de calculs du Sitom ont été actualisées afin d'opérer une répartition des coûts plus proche de la réalité et donc plus équitable, qui prend notamment en compte toute prestation supplémentaire sollicitée par une commune », explique Serge Fages, Vice-président en charge des finances.

ECOPOLIS : Un nouveau mode de communication interactif

Millery familles

http://www.mairie-millery.fr/Les-Marmousets.html

Avec l'arrivée du printemps, la crèche s'est dotée d'un carré potager dans lequel les plus grands ont planté quelques fruits, légumes et aromates.

Cette activité va susciter leur curiosité, les initier à la nature, les responsabiliser et mettre leurs sens en éveil. Puis pour fêter Pâques, une chasse aux œufs a été organisée dans le petit « jardin » des Marmousets. Les enfants ont ensuite dégusté leur récolte.
Le 14 juin, les plus grands ont pu découvrir l'école maternelle du sentier lors d'une matinée d'adaptation. Ils laisseront la place à de nouveaux petits marmousets pour la rentrée 2017.

Contact : Florence MORI, Directrice
Tél. : 04 78 46 42 69 Courriel : lesmarmousets69@free.fr
Contact association : Claire BRUN
Courriel : milleryfamilles@wanadoo.fr

Carré potager

Crédits Photos : © Les Marmousets

A venir :

Spectacle atelier cirque :
23 juin à partir de 18h

Chasse aux oeufs

MEJC

Cet été, la MEJC organise son mini camp du 17 au 21 juillet 2017 à Autrans (38).

Le camp aura lieu dans le Centre Départemental de Jeunesse situé au cœur du parc naturel régional du Vercors. La qualité de son air, son altitude et la diversité des activités font de cet endroit un territoire d'exception.
L'objectif central du séjour est de proposer aux enfants accueillis un temps de vacances et de « rupture » dans leur vie quotidienne, en dehors de leur environnement habituel.

Crédit Photo : © MEJC

Dates à retenir :

- Mini camp du **17 au 21 juillet** à Autrans (38).
- Gala de Danse Modern'Jazz : **dimanche 25 juin**
- Fête de la MEJC : **mercredi 28 juin 2017**

Nous partons à l'aventure avec un groupe de 18 enfants de 7 à 15 ans et 3 animateurs.
De nombreuses activités seront proposées !
Entre autres équitation, tir à l'arc, VTT, balade nocturne, visite de musée, boom...
Les enfants pourront partager des moments forts entre copains qui resteront gravés dans leurs mémoires !
Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.
D'autre part, les dossiers d'inscription 2017-2018 concernant l'accueil de loisirs sont en ligne sur notre site internet **http://mejcmillery.wix.com/mejc.** Vous pouvez d'ores et déjà les apporter dûment remplis au secrétariat de la MEJC.
Contact : Tél. : 04 78 46 24 08 - Courriel : mejc.millery@gmail.com
Les inscriptions aux vacances d'été seront ouvertes les 16 et 23 juin 2017 à la MEJC.

Millery Demain

Notre association, en pleine prospérité et après un marché aux plantes où de nombreux Millerots ont pu acquérir plantes d'ornement, légumes ou plantes aromatiques, propose cet été, son concours de fleurissement.

Les habitants du village participeront à l'embellissement de leur cadre de vie en fleurissant leur maison, leur commerce, leur jardin, leur impasse, leur balcon ou simplement les rebords de fenêtre... visible de la voie publique. Amateurs et passionnés de fleurs, participez au concours en vous inscrivant. Le jury du fleurissement visitera chaque personne inscrite durant cet été.
Une récompense sera remise lors du forum des associations samedi 9 septembre.

Permanence :
tous les jeudis à 19h30, salle de bridge (sauf vacances scolaires)
Tél. : 06 22 07 33 54
millerydemain69@gmail.com
https://www.facebook.com/MilleryDemain

Crédit Photo : © Millery Demain

ADMR
la référence du service à la personne

Tout le monde ou presque connait l'ADMR, l'une des plus anciennes associations de Millery.

Cependant, il est bon de préciser que, outre l'aide aux personnes âgées et handicapées, elle a eu la faculté de s'adapter au monde moderne avec les gardes périscolaires et gardes d'enfants en bas âge. Nous sommes en mesure d'apporter une aide spécifique à toutes les catégories de population, et nos prestations concernent toutes les tranches d'âge.
Nous sommes capables grâce à un personnel compétent, d'assister les personnes qui en ont besoin pour les gestes essentiels de la vie courante ou simplement effectuer les taches classiques d'entretien du logement.
N'hésitez pas à nous questionner.
Nous répondons présents 7j/7j et assurons la qualité des services grâce à notre agrément qualité.
Nos tarifs particulièrement étudiés peuvent faire l'objet d'une prise en charge par les organismes sociaux.
Nous avons à cœur d'élargir nos services et sommes ouverts à toute proposition qui améliorerait ou créerait d'autres services. Si vous avez le gout du travail en équipe, vous pouvez venir nous rejoindre en tant que salarié ou bénévole.
Nous serons heureux de vous accueillir.

ADMR millery
Tél. : 04 72 30 79 48

Chiloé*

Chiloé* présente : A l'ombre du cuvier !

http://www.mairie-millery.fr/Chiloe-403.html

Ce festival dédié aux arts vivants, mêle musique, arts plastiques et poésie et propose à tous des dégustations pluri-artistiques, pluridisciplinaires, originales et inattendues.

Concerts au Cuvier

Pour fêter nos dix ans, nous vous offrons **une soirée supplémentaire surprise le jeudi en invitant 10 poètes.**

Le vendredi, Denys Oehler (piano) et Frédéric Merle (trompette) feront sonner le cuvier en jouant Brahms, Schumann, Chopin, De Falla, Piazzolla et Claude Bolling.

Le samedi nous accueillerons **Lily Lucas** chanteuse, à la démarche artistique gourmande et singulière, originale et parfois loufoque.

Enfin **le dimanche soir** nous clôturerons avec **Le Projet Schinéar** qui propose une musique du monde radicalement contemporaine et rugueuse où se mêlent Balkans, Moyen-Orient, Asie et énergie rock. Porté par Li'ang Zhao, virtuose du Erhu, violon traditionnel chinois, Maxime Vidal, guitariste/percussionniste à la voix infra-basse et Denis Spriet, Accordéoniste-compositeur.

Côté arts plastiques, nous donnons carte Blanche à la **Galerie La Rage** de Lyon 7ème qui présentera des artistes de la mouvance art singulier.

Enfin nous proposerons à nouveau de 19h à 20h30 de s'installer autour d'une très longue table dans la rue pour partager un repas « tiré du sac » avec les artistes, les bénévoles et les spectateurs.

Prochain rendez-vous : du 13 au 16 juillet 2017

10ième édition

Renseignements et programme sur :
http://www.cie-chiloe.com
http://www.mairie-millery.fr/Chiloe-403.html

Les journées Cuvier, c'est plus qu'un spectacle, c'est partager un moment où s'entrelacent plusieurs arts.

Le Poèmaton

Crédits Photos : © Chiloé*

Le Poèmaton délivrera ses poèmes par la voix d'Isabelle Paquet, l'expérience se renouvelle chaque année sans épuiser ni les auditeurs ni la diseuse.

Œuvre de Catherine Ursin

Lieu : 40 rue des Geltines
69390 Millery
contact : Tél. : 04 78 43 15 99
festival.cuvier@gmail.com
Horaires :
Concerts tous les soirs à 21h
Exposition Samedi et dimanche dès 15h

Quentinuons

Deux beaux événements Quentinuons ont eu lieu dernièrement : dimanche 19 mars, la 13e édition de la Foulée Vourloise, et dimanche 9 avril, le Rallye de Vergers.

Quentinuons s'est associé à ces deux événements pour la seconde fois et la mobilisation a été encore plus forte !

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont contribué à faire de ces deux journées des réussites !

Vous avez été supers et les compliments n'ont pas cessé à propos de votre bonne humeur !

Quentinuons a pu récolter 1 000 € grâce à la Foulée Vourloise et 1 000 € grâce au Charly Cyclo Team.

Merci aux équipes organisatrices de ces événements qui abattent chaque année un boulot colossal pour faire de ces journées une véritable réussite !

Nous nous rapprochons petit à petit de notre objectif de financement d'un projet de recherche, alors un immense merci à tous les participants de cette édition 2017 !

Au delà de l'argent récolté, les bénévoles ont passé un très bon moment et nous avons pu faire de superbes rencontres !

Pour ceux qui n'ont pas pu être là, rendez-vous l'année prochaine !

Et pour plus d'informations et de photos, rendez-vous sur le site internet quentinuons.org

http://www.mairie-millery.fr/Quentinuons-391.html

Ravitaillement

Crédit Photo : © Patrice Chauvin

Quentinuons
Renseignements :
http://www.quentinuons.org/

USMV

Après une saison très difficile tant en termes d'effectif, de blessures et d'investissement, l'équipe senior 1 est en lutte pour le maintien.

Il faudra encore grappiller des points pour se sauver en Promotion Honneur Régionale. L'équipe 2 est, elle, déjà condamnée à la descente en Promotion d'Excellence puisqu'elle est dernière avec une seule victoire en 19 matchs.

Pour les U19 et les U15, le maintien est également à l'ordre du jour. Pour les 19, après une phase aller très compliquée, ils réalisent une belle phase retour avec notamment des victoires importantes face aux équipes jouant la montée, ce qui démontre une certaine qualité dans ce groupe ! Encore un effort, et ils seront encore en championnat de Ligue la saison prochaine.

Pour les U15, il va falloir lutter jusqu'à la dernière journée pour éviter la descente, en effet, ils n'ont plus qu'un petit point d'avance sur les premiers relégables.

La fin de saison s'annonce chaude...

L'objectif de montée en ligue pour les U17 s'éloigne à cause de résultats beaucoup trop inconstants, ils comptent désormais 8 points de retard sur le leader. Les équipes 2,3 et 4 de cette catégorie effectuent, elles, une belle saison dans leurs championnats respectifs.

Crédit Photo : © USMV

A noter la superbe performance des U13 label qui ont terminé cinquième de la finale départementale, compétition très relevée regroupant les 16 meilleures équipes du département, et celle des U12 Label éliminés en demie finale de la coupe Brévenne face aux U13 du Cascol (1/0).

A souligner que toutes nos équipes du foot animations ont démontré cette saison de très bonnes dispositions et un état d'esprit irréprochable, ce qui est à valoriser car ce sont eux qui porteront haut les couleurs de l'USMV dans quelques années.

A noter également la saison un peu décevante de nos vétérans après trois titres consécutifs et la première place de leur poule pour notre équipe féminine (7 victoires en 7 matchs lors de la phase 2). Le foot féminin qui a été mis à l'honneur le samedi 29 avril avec une journée spéciale qui a réuni une vingtaine de jeunes filles toutes venues s'essayer au ballon rond. Cette belle initiative organisée par Candice dans le cadre de sa formation avait pour but de valoriser le foot féminin, et donner l'envie à ces jeunes filles d'intégrer l'USMV la saison prochaine et ainsi créer des équipes supplémentaires. **Le club remercie vivement Candice pour ce beau travail, mais également les trois emplois civiques Ilona, Kevin et Josseran qui ont œuvré toute la saison au service du club ! Merci à vous !** Les animations organisées par le comité des fêtes ont, comme d'habitude, rencontré un franc succès avec notamment les deux grosses journées des tournois extérieurs U11-U13 puis U7-U9 les 1er et 8 Mai.

Les U13 finissent 5ème de la coupe nationale sur les 16 dernières équipes qualifiées du département

Il faut féliciter le travail de tous ces bénévoles du comité des fêtes mais également tous les éducateurs, sans qui rien ne serait possible. Enfin, la saison se terminera par la traditionnelle et conviviale fête du foot, suivie par le tournoi des associations EPI et Au pré de Justin.

Dates à retenir :

- Fête du foot : 18 juin
- Tournoi des associations EPI et Pré de Justin : samedi 24 Juin de 9 à 17h
- stages d'été du 3 au 7 Juillet et du 10 au 14 juillet à Millery

Tennis

Le Tennis Club de Millery est heureux de vous informer de la réalisation dans quelques mois, grâce au soutien de la Municipalité, de 2 terrains en gazon synthétique pour remplacer les courts 3 et 4.

Cette surface, particulièrement douce pour les articulations, procure des sensations de glisse proches de celles d'une terre battue, tout en permettant de reprendre le jeu immédiatement après une averse, sans dégradation de la qualité de jeu. Elle permet donc d'allier le plaisir du jeu et la sécurité en allongeant les temps de pratique de notre sport. Par ailleurs, le club propose à tous les amateurs de course à pied de se retrouver chaque dimanche matin à 10h sur le parking du club pour une séance de jogging en groupe, en adaptant le parcours en fonction des souhaits des participants.

Dates à retenir :

- Tournoi Open de Millery du 16 juin au 9 juillet
- Préinscriptions saison 2017/18 : mercredi 21 juin de 14h à 20h et samedi 24 juin de 9h à 12h au club House du TCM
- Tous les dimanches matin à 10h RDV sur le parking du club

Terrain rénové en 2016

Crédit Photo : © Tennis club

Club bouliste

Voici nos dates à retenir pour cet été :

- **samedi 8 juillet** : concours de boules : concours menuiserie Veyre, 32 doublettes à partir de 13h30,
- **vendredi 14 juillet** : concours de boules : Les challenges de la Municipalité, Saint Vincent et Henri Bajard seront remis en compétition, à partir de 14h,
- **samedi 19 août :** concours France portail 32 doublettes, à partir de 13h30,
- **samedi 25 août :** concours vétérans 16 doublettes, en système Aurard à partir de 10h,
- **samedi 26 août :** concours coupe Chopinaud.

Tous ces concours se déroulent au club, 9 avenue Saint-Jean (la porte à droite de la poste)

Démarche citoyenne

Bonne implication pour les présidentielles

J'ai été assesseur...

« Avant, comme certains français, je critiquais et je ne votais pas. Un déclic et je deviens depuis 1 an militant engagé, animateur d'un comité local afin de soutenir un candidat et membre d'une équipe de campagne. Assesseur est aussi une de ces étapes incontournables, afin de prendre part de façon active à la vie de notre pays. Cela m'a paru une démarche de bon sens et une participation évidente dans l'organisation et le bon déroulement de nos différentes élections. Je me suis simplement adressé à notre mairie pour proposer mon temps. Maintenant je ne critique plus, je suis actif de mes opinions. C'est aussi une façon bénévole de se rendre utile au niveau local et montrer qu'un habitant peut être aussi un citoyen. »

Eric P.

Procuration aux élus

« Étant absents lors du premier tour des élections présidentielles, nous souhaitions effectuer une procuration. Étant nouveaux arrivants à Millery, savoir à qui confier notre vote était une question difficile. Nous nous sommes alors tournés vers la mairie et deux élus municipaux ont accepté de voter en nos noms. Nous les en remercions chaleureusement ! »

Florence et Guillaume L.

Paroles d'élue

« J'ai été particulièrement honorée par le geste de ce nouvel arrivant sur la commune qui m'a montré sa confiance en me donnant sa procuration. Très bel exemple de civisme et d'attachement à la démocratie. »

Françoise G.

Je suis en charge des élections à la mairie

« La période avant les élections est importante. Je dois éditer les cartes d'électeurs, saisir les procurations, organiser les différents bureaux de vote,... Les jours de scrutin sont très denses. Il faut être réactif, savoir rediriger les électeurs dans le bon bureau, gérer les changements d'adresses... Je ressens une grande satisfaction au moment de l'envoi des résultats à la préfecture. La journée s'est bien passée grâce à l'implication de tous. »

Naïma B.

3189 inscrits à Millery

1er tour : 2702 votants

2e tour : 2626 votants

Crédit Photo : © mairie

337 procurations ont été enregistrées durant ces élections

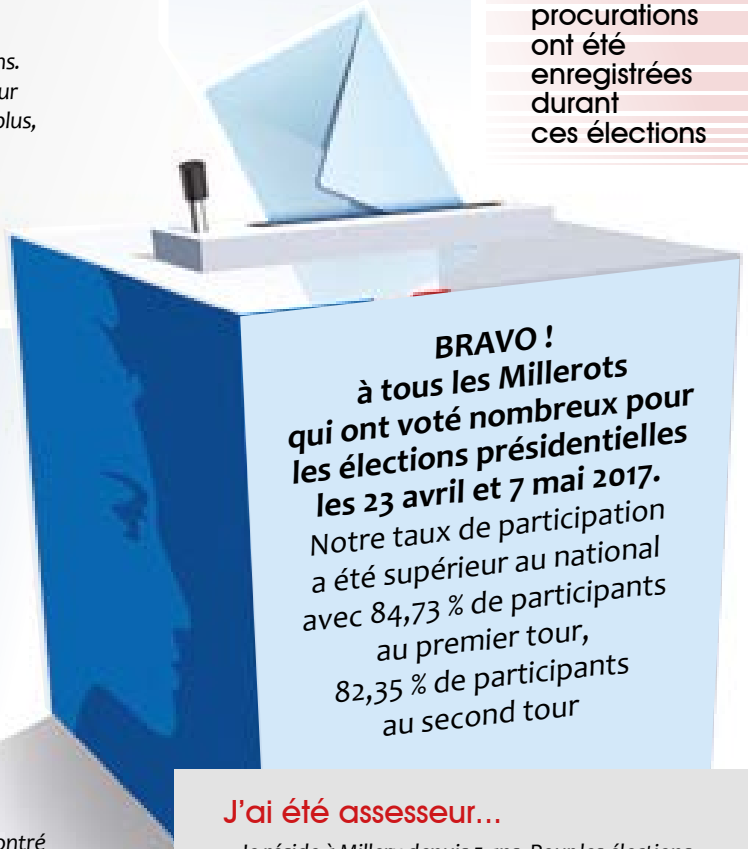

BRAVO !
à tous les Millerots qui ont voté nombreux pour les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017.
Notre taux de participation a été supérieur au national avec 84,73 % de participants au premier tour, 82,35 % de participants au second tour

J'ai été assesseur...

« Je réside à Millery depuis 5 ans. Pour les élections régionales, je m'étais porté volontaire pour tenir un bureau de vote et participer au dépouillement. Cette année, je l'ai fait de nouveau pour les élections présidentielles, et en juin pour les élections législatives.

Cette démarche personnelle est importante pour moi. Rigoureux de nature (déformation professionnelle peut être !!!), j'aime m'investir dans ce que je crois, j'aime discuter, aller vers les autres, être agréable et souriant. Je trouve qu'un rendez-vous électoral est un moyen également de rencontrer des personnes que je côtoie dans le village.

A l'échelle de Millery, j'ai un sentiment de proximité, on ne se sent pas anonyme : une impression de participer et d'être utile à la vie du village. »

Stéphane T.

Bonne participation des jeunes

60 jeunes (âgés de 18 ans) ont voté pour la première fois.

Agir ensemble pour Millery

Prenons le temps de partager l'espace dans la convivialité et la bonne humeur.

Dans le cadre de l'étude de centralité, la question du statut des voies circulables a été abordée. Le choix a été fait de créer des « zones de rencontre », ensemble de voies où la priorité est donnée aux utilisateurs de déplacements « modes doux » (piétons, vélos, trottinettes, rollers…) et où la vitesse est limitée à 20km/h pour les véhicules motorisés.

L'objectif est de permettre aux « modes doux » et aux riverains de s'approprier ces espaces dont l'usage est aujourd'hui réservé principalement à la circulation des véhicules.
Le conseil municipal des enfants très mobilisé sur la question des déplacements dans le village et de la sécurité des piétons, a travaillé à l'organisation d'une présentation conviviale et participative des zones de rencontre. Le choix s'est porté notamment sur la grande rue qui a été retenue pour devenir « zone de rencontre ».

Le samedi 17 juin au matin, cette rue sera fermée et les enfants iront à la rencontre des usagers pour leur expliquer le bien fondé de ce choix. Ils seront aidés en cela par les riverains qui ont accepté d'animer la rue en sortant plantes, tables et chaises. Des panneaux réalisés par les enfants seront posés à chaque extrémité de la rue pour informer les usagers des nouvelles règles s'appliquant à cette rue.

Espérons que cette manifestation sensibilise nos habitants à adopter au volant, un comportement apaisé, respectueux des mobilités plus douces et plus lentes, l'espace public appartient à tous !
Merci aux enfants et aux initiateurs de cette belle démarche qui va rendre à la rue de la convivialité et nous le souhaitons des lieux de rencontres.
Agir ensemble pour Millery, Françoise Gauquelin et toute son équipe municipale.

Texte original.

POUR MILLERY

Chers habitants de Millery,
Dans le prolongement de la tribune de janvier, voici quelques éléments de réflexion sur l'enseignement. Les communes ont la responsabilité de l'enseignement en maternelle et primaire. C'est un bel exemple de la subsidiarité.
Cet article n'est à aucun moment une appréciation sur le fonctionnement des écoles de Millery. La commune joue avec transparence l'égalité de traitement entre tous les enfants de Millery dans les limites qu'impose la loi. On pourrait faire plus, mais beaucoup de communes font moins, en contradiction avec la loi.
L'enseignement fait partie de l'éducation. C'est la transmission des savoirs indispensables au développement des facultés intellectuelles et pratiques. Il permet à chaque enfant de s'épanouir en cultivant ses aptitudes et pour contribuer à la vie de la société et au bien commun. C'est un élément essentiel de l'autonomie. Il permet la liberté intellectuelle et la possibilité de remettre en cause l'enseignement reçu. Il prépare à la vie professionnelle.
L'enseignement répond aux besoins de l'enfant. La responsabilité en incombe donc aux parents. La convention des droits de l'enfant signée par la France dit à l'article 5 : « l'État doit respecter les droits des parents... de guider l'enfant d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités ».

La plupart des parents ne pouvant pas enseigner eux-même, l'État, des associations laïques ou confessionnelles les aident dans leur devoir d'enseignement. C'est le rôle de l'Instruction Publique nommée maintenant Éducation Nationale.
A coté existent de nombreuses écoles offrant aux parents des pédagogies variées pour leurs enfants.

L'enseignement étant libre et gratuit, la loi oblige les communes à contribuer également au financement de la scolarité de tous les enfants de la commune (frais de fonctionnement).
On ne finance pas telle ou telle école. On soutient de façon équitable les parents dans leur responsabilité éducative et dans le respect de leurs choix d'enseignement. On est dans le service des citoyens.
Pourquoi mettre les différentes institutions scolaires en opposition ? Chacune devrait pouvoir se développer en fonction des attentes des parents, premiers responsables des choix concernant leurs enfants. On peut reprendre la remarque de Jack Lang en 1992 : « Un enfant, c'est un enfant, où qu'il soit scolarisé »
Régine Coullioud et Matthieu Chauvin.
Pour les élus de la liste Pour Millery.

Texte original.

Millery aux rythmes de nos vies

Texte non communiqué.
Monique BRET-VITOZ 06.23.89.27.91
Millery aux rythmes de nos vies

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Si vous vous absentez pendant les vacances, vous pouvez prévenir la mairie. Vous remplirez un formulaire qui sera ensuite remis à la gendarmerie.
Des patrouilles seront alors organisées régulièrement dans les zones d'habitation délaissées.**

A noter !

Les Rendez-vous Découverte à retenir :

Les rendez-vous découverte continuent avec 2 balades sur les sentiers viticoles programmées à Millery et bien d'autres activités, visites et découvertes dans la Vallée du Garon.

Nos rendez-vous s'adressent aux adultes, aux familles et aux enfants. Alors pensez à venir faire le plein d'idées à l'antenne de l'Office de tourisme de la Vallée du Garon à Millery, les samedis matins de 10h à 12h.

Balades commentées accompagnées par un viticulteur qui vous fera découvrir son métier dans les vignobles des Coteaux du Lyonnais.
En fin de balade, dégustation au caveau de jus de fruits et de vins :

- dimanche 24 juin de 14h à Millery
- samedi 26 août 9h30 à Millery

Le programme complet est disponible à l'Office de Tourisme de la Vallée du Garon à Chaponost et dans ses antennes de Brignais et Millery et sur le site de la mairie de Millery.

Inscription indispensable à l'Office de Tourisme au 04 78 45 09 52
Réservation obligatoire, au plus tard la veille au matin.

Tél à Millery : Tél. 04 78 46 42 70 (uniquement le samedi matin) Tél. du siège : 04 78 45 09 52
contact@valleedugarontourisme.fr - www.valleedugarontourisme.fr

Fermetures estivales

La Mairie : fermeture le samedi 15/07, puis du 12/08 au 15/08 et les après-midis du 31/07 au 21/08

La Bibliothèque municipale : Au mois de juillet, fermeture exceptionnelle samedi 15/07, sinon ouverture aux jours et horaires habituels. **Fermeture estivale** du lundi 31 juillet au 18 août. Reprise le samedi 19 août à 10h.

La Poste : la Poste sera fermée du 14 au 2 septembre !

Nouvelle association sur Millery

MA't Boxes propose l'apprentissage du full-contact.
C'est une boxe « pieds-poings » destinée à un large public, de 4 ans à 99 ans.
L'association sera présente au forum des associations le samedi 9 septembre !
Pour en savoir plus : www.ma-t-boxes.fr

Horaires de tonte :

Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h
Samedi : de 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Congés des commerçants :

- **Pharmacie :** fermée le samedi après-midi, du 8/07 au 26/08
- **L'Identita :** du 6/08 au 24/08
- **L'Inattendu :** du 6/08 au 27/08
- **Boulangerie Poncet :** du 31/07 au 28/08
- **Boulangerie Épi de blé :** du 8/08 au 29/08
- **Bureau de tabac - presse :** du 27/08 au 17/09
- **Vital Beauté :** pas de fermeture
- **Délice sucré :** 26/08 au 11/09

Concert de Noël

Musique à MILLERY organise la 3ème édition de son grand concert de Noël
Samedi 2 Décembre.
En 1ère partie, vous retrouverez l'ensemble instrumental Charly-Millery et les élèves de la classe de chant de Véronique BOURION. Vous aurez ensuite le plaisir de découvrir le Brass Band de LYON. Réservez bien votre soirée du samedi 2 décembre. Plus d'info sur le site :
http://www.mairie-millery.fr/-Musique-a-Millery-58-.html
Contact : musiqueamillery@orange.fr

INFO Sitom ÉTÉ

2000 tonnes de papiers sont encore malheureusement jetées dans les poubelles grises. **Déposez vos papiers dans votre bac jaune.** Valorisés, ils rapporteront aux habitants du SITOM 180 € la tonne.

Agenda

JUIN

Vendredi 16
Spectacle de l'école maternelle de 16h à 17h30, salle polyvalente

Vendredi 16 au 9 juillet
- Tennis Club, Tournoi Open de Millery, au Tennis club ou sur site AEI

Dimanche 18
- Élections législatives : 2e tour

- Fête du Foot - USMV de 9h à 17h au stade de Millery

Mercredi 21
- Tennis club Préinscriptions saison 2017/2018, de 14h à 20h au club House de TCM

- Conseil municipal, Salle du conseil à 19h30

Vendredi 23
Les Marmousets, Spectacle atelier cirque à partir de 18h

Samedi 24
- Fête de l'école Mil'Fleurs Kermesse de l'École Vivante

- Balade sur les sentiers viticoles de Millery, Office de Tourisme, à 14h

- USMV - Tournoi des associations EPI et pré de Justin de 9h à 17h au stade de Millery

- Tennis club Préinscriptions saison 2017/2018, de 9h à 12h au club House de TCM

Dimanche 25
Gala de danse Modern'jazz Salle des fêtes de Charly

Lundi 26 Don du sang à Vernaison

Mardi 27
Conseil communautaire CCVG à 20h30 à la MIE à Brignais

Mercredi 28 Fête de l'accueil de loisirs – MEJC Millery

Jeudi 29
Repas bleu, Salle des fêtes 12h

JUILLET

Samedi 1er
Fête de l'école Saint-Vincent

Du lundi 3 au vendredi 7 juillet
USMV - Stage été au stade de Millery

Samedi 8
Club bouliste, concours Menuiserie Veyre, à partir de 13h30 au club, 9 avenue Saint-Jean

Du samedi 10 au vendredi 14
USMV - Stage été stade de Millery

Du lundi 10 au jeudi 13 juillet :
TTCM Stage été de 9h à 17h salle de tennis de table de Charly-Millery

Jeudi 13
Bal guinguette mairie, au club bouliste à partir de 18h30, entrée gratuite, salle des fêtes, si pluie.

Vendredi 14
Fête Nationale à 11h, à l'espace Ninon Vallin.

A 14h, concours de boules au Club bouliste. Les challenges de la Municipalité, Saint Vincent et Henri Bajard seront remis en compétition.

Du jeudi 13 au dimanche 16 :
Festival : **A l'ombre du Cuvier**
Jeudi 13
Soirée poésie sonore avec 10 poètes invités, à 21h, au 40 rue des Geltines

Vendredi 14
Duo piano/trompette (Denys Oehler/Frédéric Merle) à 21h au 40 rue des Geltines

Samedi 15
Chanson française avec Lily Lucas, à 21h, au 40 rue des Geltines

Dimanche 16
Musique du monde avec Le Projet Shinéar, à 21h, au 40 rue des Geltines

Fin juillet :
Ouverture des inscriptions au TTCM www.ttcm.fr

AOUT

Samedi 19
Club bouliste, Concours France Portail à partir de 13h30 au Club, 9 avenue Saint-Jean

Vendredi 25
Club bouliste, Concours vétérans à partir de 10h au Club, 9 avenue Saint-Jean

Samedi 26
- Club bouliste, concours coupe Chopinaud, au club, 9 avenue Saint-Jean

- Balade sur les sentiers viticoles de Millery, Office de Tourisme, à 9h30

SEPTEMBRE

Samedi 9
Forum des associations de 9 h à 13h. Accueil des nouveaux arrivants à 11h.

Dimanche 24
VIRADE de l'ESPOIR de LYON, Parc de Lacroix Laval : Journée nationale de lutte contre la mucoviscidose.

Mardi 26
Conseil communautaire CCVG à 20h30 à la MIE à Brignais

OCTOBRE

Du 2 au 7 Semaine Bleue !

Samedi 7
Un samedi à la bibliothèque !
En ce samedi de semaine bleue, la bibliothèque vous en fera voir de toutes les couleurs.
Avec en point d'orgue un spectacle chanté « Noir, couleur de lumière »
Inutile de voir rouge, ni d'être vert de rage, je vous le dis de but en blanc : Non, non vous n'en saurez pas plus avant la rentrée !

Mairie de Millery - 3, avenue Saint Jean 69390 Millery
Tél. 04 78 46 18 48 - www.mairie-millery.fr - contact@mairie-millery.fr

Responsables de la rédaction et validation : commission communication et Françoise Gauquelin
Conception : service communication Mairie de Millery
Impression : Imprimerie Brailly